

En cause, les carences de la formation

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3863 - Jeudi 5 mai 2016 - Prix : 10 DA

Un dispositif de lutte contre les maladies de l'été

Une saison estivale sous haute surveillance

Page 2

Plutôt «une opportunité», selon le président du FCE

Ali Haddad appelle à saisir la «chance» de la crise du pétrole

Page 4

Américains et Russes peuvent beaucoup mais pas tout en Syrie

Par Mohamed Habili

Comme le cessez-le-feu partiel, imposé il y a quelques semaines par les Etats-Unis et la Syrie, ne s'applique toujours pas dans Alep et sa région, où pourtant ont lieu les affrontements les plus meurtriers, ses deux parrains se sont vus dans l'obligation, outre la pression exercée en ce sens par Staffan de Mistura, l'envoyé spécial de l'ONU, de faire en sorte qu'il s'étende jusqu'à englober cette partie de la Syrie. Quant à savoir s'ils vont y parvenir, c'est une autre histoire. On peut s'attendre à ce que les bombardements, de l'armée syrienne sur les positions occupées par les différents groupes d'opposition, et de ces derniers sur les zones contrôlées par l'armée, baissent d'intensité, et à ce que par conséquent le nombre des victimes civiles diminue, mais sûrement pas à ce que les combats cessent tout à fait. Ceux-ci d'ailleurs n'ont été suspendus complètement nulle part, ainsi que le stipule l'arrêt partiel des hostilités, dont par définition sont exclus expressément Daech et Nosra, et comme en atteste ces dernières heures le cessez-le-feu pour quelques heures seulement passé entre les belligérants par l'entremise de l'ONU à Damas, à Ghouta est, et à Lattaquié.

Suite en page 3

Le RND tient son congrès extraordinaire aujourd'hui

Le jeu fermé en faveur d'Ouyahia



Comme voulu par Ahmed Ouyahia et ses partisans, le congrès extraordinaire du Rassemblement national démocratique aura lieu aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi à Alger. Une étape importante pour ce parti et son secrétaire général par intérim qui veut devenir le chef légitime de cette formation politique.

Page 3

Journée internationale de la liberté de la presse à Béjaïa

Réhabiliter le correspondant local

Page 24



Festival «Mawazine Rythmes du monde»

Houria Aichi à l'affiche à Rabat

Page 13

Université/Des postes ne trouvent pas preneurs

En cause, les carences de la formation

■ Trop d'emplois dans le secteur de l'enseignement supérieur sont vacants parce que les employeurs ne trouvent pas les travailleurs qui ont les compétences requises. Le constat est du premier responsable du secteur, qui ne dit pas, toutefois, quelles sont les qualifications qui manquent.

Par Louiza Ait Ramdane

Encore un constat qui confirme l'étonnant paradoxe algérien : alors que nombre de jeunes diplômés du secteur de l'enseignement supérieur écumment en vain les petites annonces d'emploi, un nombre croissant de postes ne sont pas pourvus faute de candidats qualifiés. Le taux élevé de vacance de postes en présence d'un chômage massif confirme l'existence d'un décalage entre l'offre et la demande de qualification. Les décalages ne se limitent pas aux diplômés de l'université : ils touchent aussi fortement les jeunes qui ont suivi une formation professionnelle. Car en Algérie la formation de nos travailleurs ne correspond ni aux compétences



Tahar Hadjar

PH/D. R.

ni aux emplois disponibles. Le ministre de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, reconnaît les difficultés de recrutement de nombre d'employeurs dans son secteur, dont un nombre important de postes budgétaires sont à pourvoir, pour lesquels ils n'ont pas trouvé de candidats qualifiés. Reste à savoir quelles sont ces compétences que ce secteur dit ne pas trouver. Le premier responsable du secteur de l'enseignement supérieur ne le dit pas.

Le constat n'est pas propre au secteur de l'enseignement supérieur. Les entreprises et les organismes publics ont parfois du mal à trouver des candidats ayant les profils correspondant à ceux exigés pour ces postes budgétaires.

Pourtant, rien ne garantit également qu'un jeune qui a un plus haut niveau d'étude trouvera un emploi dans son secteur de qualification et à la hauteur de ses compétences. L'Algérie est particulièrement touchée par ce phénomène de travailleurs surqualifiés.

Dans un contexte de pénurie d'emploi, les diplômés obtiennent parfois des postes qui nécessitent un niveau de qualification inférieur. Ils deviennent alors des travailleurs «surqualifiés» puisque leurs compétences sont supérieures à celles requises par le poste en question. Cette situation touche particulièrement les jeunes diplômés.

M. Hadjar qui a présenté un exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2013, précise que la vacance de ces postes budgétaires était motivée par plusieurs facteurs dont «l'absence de candidats qualifiés sur le plan pédagogique dans certaines spécialités». Le taux de consommation du budget d'équipement en 2013 a atteint 90,80% contre une faible consommation des crédits de paiement dans le budget estimée à 18,38%, d'où les «lacunes enregistrées au niveau des estimations du budget et la vacance

d'un nombre important de postes budgétaires». Le ministre impute la faible consommation des crédits du budget d'équipement à plusieurs raisons dont le manque d'assiettes foncières dédiées à la réception des projets et le déficit en bureaux d'études, soulignant que la consommation aurait pu être plus importante si les infrastructures avaient été livrées dans les délais. Pour ce qui est du transfert des crédits au titre de l'aide de l'Office national des œuvres universitaires (Onou) et les consacrer à d'autres segments, le ministre explique que ceci était dû à la prise en charge de l'effet financier de l'application des décrets exécutifs qui définissent les avantages accordés aux travailleurs qualifiés exerçant dans 21 wilayas environ.

Il est tout à fait légitime de se demander ce qu'il adviendra de ces postes vacants ; mais aussi quand faudra-t-il s'attaquer aux autres questions de qualité et de compétence des postulants ?

L. A. R.

À la prochaine rentrée universitaire Restructuration des facultés

UNE RESTRUCTURATION des facultés est projetée pour la prochaine rentrée à l'Université Amar-Thelidji de Laghouat, a-t-on appris hier auprès du rectorat. Les procédures réglementaires ont été finalisées concernant la nouvelle organisation qui portera sur l'ouverture de deux nouvelles facultés, portant ainsi à neuf le nombre de ces structures universitaires, a affirmé le recteur de l'Université de Laghouat, Djamel Benbertal. La nouvelle configuration comportera la création des nouvelles facultés des sciences de l'architecture et de génie-civil, des sciences humaines et de la civilisation, en plus de la promotion de la filière de sciences de l'information et de la communication en département, a-t-il précisé. Le secteur a enregistré aussi l'entrée en service dernièrement du Centre national de la recherche en sciences islamiques et civilisation, avec la finalisation de l'opération de recrutement de ses enseignants et chercheurs. Le centre en question regroupe cinq unités de recherche scientifique, une imprimerie numérique, une bibliothèque, un pavillon administratif, un foyer, un restaurant et une aile d'hébergement, selon ses responsables. De son côté, l'École supérieure des enseignants a ouvert cette année trois spécialités en post-graduation, dans le domaine des sciences technologiques. L'Université Amar-Thelidji de Laghouat compte actuellement quelque 24 000 étudiants encadrés par un millier d'enseignants dans différentes filières et spécialités.

K. L.

Un dispositif de lutte contre les maladies de l'été

Une saison estivale sous haute surveillance

L'été reste sans conteste très propice à la prolifération de maladies épidémiologiques, dont les intoxications alimentaires, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Cette période de grandes chaleurs est aussi considérée comme très particulière pour les pouvoirs publics qui sont spécialement en alerte. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables qui nécessitent une certaine vigilance. Selon les services concernés, un taux très élevé de cas d'intoxication alimentaire collective sont enregistrés annuellement en Algérie. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. La sensibilisation est, selon les professionnels, une bonne façon de lutter contre ce

fléau qui prend de l'ampleur et qui fait beaucoup de victimes durant la saison estivale notamment. Quelque 5 560 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés en 2015 en Algérie, provoquant le décès de 11 personnes. A la veille de l'ouverture, le 15 mai, de la saison estivale, le dispositif de prévention sanitaire va, de nouveau, être réactivé pour alerter sur l'éventuelle apparition de maladies épidémiologiques, prévenir et lutter contre des cas d'intoxication alimentaire qui pourraient se déclarer. S'exprimant à ce sujet, le professeur Smaïl Mesbah, directeur général de la prévention sanitaire au ministère de la Santé, a rappelé hier sur les ondes de la Radio nationale, que l'été, par suite de l'augmentation de la température, est particulièrement propice à la multiplication bactérienne et

concourt au risque de prolifération de maladies «à potentiel épidémique», dont les intoxications alimentaires. Il a expliqué qu'au titre de la prévention, les services sanitaires ont notablement renforcé le dispositif de surveillance et d'alerte, afin de préserver l'hygiène générale et la salubrité publique. Ces actions, a précisé le professeur Mesbah, seront axées sur la surveillance et le contrôle, à travers tout le territoire, des eaux destinées à la consommation humaine et celles réservées aux baignades le long du littoral et dans les piscines publiques. Elles visent aussi, a-t-il ajouté, à contrôler l'hygiène dans les commerces de produits alimentaires. En cas d'alerte épidémiologique, le représentant du ministère de la Santé a signalé que des équipes de surveillance



étaient déjà mobilisées, que des plateaux techniques chargés d'établir les diagnostics étaient opérationnels et que les services de l'Institut Pasteur étaient prêts à agir «pour circonscrire tout foyer potentiellement épidémique». L'invité a signalé, d'autre part, que les actions de surveillance allaient, en outre, cibler les éta-

blissements hospitaliers publics et privés, «une priorité absolue». Il a rappelé qu'une Charte de la sécurité des patients imposait à chacun de ces derniers d'appliquer à la Lettre les directives tendant à préserver la santé des malades et à faire de la devise «hôpital propre» une réalité.

Meriem Benchaouia

Le RND tient son congrès extraordinaire aujourd'hui

Le jeu fermé en faveur d'Ouyahia

■ Comme voulu par Ahmed Ouyahia et ses partisans, le congrès extraordinaire du Rassemblement national démocratique aura lieu aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi à Alger. Une étape importante pour ce parti et son secrétaire général par intérim qui veut devenir le chef légitime de cette formation politique.

Par Nacera Chennafi

Ouyahia qui est revenu à la tête du RND après un départ qui a duré plus de deux ans suite à la démission de Abdelkader Bensalah du poste de Sg du parti veut cette fois-ci être élu secrétaire général de ce parti sur des bases solides et se débarasser définitivement des séquelles de la crise qui a secoué le parti en 2012.

Les séquelles de cette crise existent toujours alors que certains disaient que ce parti fonctionnait comme une administration. La preuve, un groupe de cadres et militants du parti ont tenté de relancer ce qui a été appelé, commission nationale pour la sauvegarde du RND mais cette tentative semble échouée surtout que le ministère de l'Intérieur s'est prononcé en faveur de la tenue du congrès extraordinaire du RND dans les délais proposés, à savoir les 5 et 6 mai.

Le mardi dernier, les opposants d'Ouyahia semblent rendre les armes même s'ils promettent de revenir à la charge après le congrès. Dans un communiqué rendu public par ces derniers, ils dénoncent ce qu'ils qualifient «de violations des textes» concernant la préparation de ce congrès extraordinaire du parti. Affirmant que leur action est appuyée par des membres du conseil national, du bureau national et des représentants de 35 wilayas, ils ont dénoncé «l'exclusion des militants historiques du parti au moment de l'élection des congressistes». D'autre part, ils se défendent d'être des auteurs d'un quelconque «coup de force» contre la direction provisoire du parti.

Ils revendiquent «une action de redressement» pour remettre le parti sur la voie des objectifs



tracés lors de sa création. Ils affirment que leur action s'inscrit «dans la durée et après le congrès du parti du fait que le jeu est déjà en faveur d'Ahmed Ouyahia».

Pour rappel, les opposants avaient auparavant demandé le report de ce rendez-vous. Dans sa première réaction au mouvement de ses détracteurs qui avaient rendu public un communiqué dans lequel ils parlaient de «dérives» dans la préparation du congrès extraordinaire du parti et suggèrent son «report», le secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia qui veut assurer son élection au poste de Sg du RND avait rendu public mercredi dernier un communiqué dans lequel il avait «regretté et dénoncé» le communiqué distribué à la presse par le groupe d'anciens cadres et militants du parti. Il les avait défié que comme des congressistes de droit, ajoutant

qu'«il leur appartient d'aller mesurer leur représentativité et promouvoir leurs vues au niveau de leurs wilayas d'appartenance ou au niveau des pré-congrès régionaux qui les concernent ou même devant le congrès extraordinaire. Ils feront face à la majorité qui est l'arbitre». Ainsi à l'inverse de 2013, Ahmed Ouyahia ne veut pas quitter la scène de combat et avait affirmé qu'«aucun groupuscule ni aucune minorité n'imposera désormais son diktat au sein du RND». Il est à savoir que les congrès régionaux du parti qui ont précédé le congrès extraordinaire du parti avaient eu lieu, le 16 avril, dont celui du Centre tenu à Alger qui a connu une forte intervention d'Ahmed Ouyahia. Dans ses directives adressées aux militants du parti dans différentes structures du parti au niveau des wilayas, Ouyahia a affirmé sa soumission à l'urne et son rejet au plébiscite

même si des secrétaires de wilayas proches de lui soutiennent un plébiscite et lancent déjà une campagne en faveur du Sg par Intérim. L'élection se fera avec un vote à bulletin secret, ce qui est une première dans l'histoire du RND. Le choix de l'urne par Ouyahia serait la symbolique et la force politique qu'il aura s'il est élu Sg du RND avec tous les enjeux qu'offrent ce poste dans la prochaine étape.

En janvier 2013, l'homme a démissionné du poste de Sg du RND suite à un mouvement de redressement conduit par des cadres du parti. Deux ans après il est revenu comme Sg par intérim plébiscité dans une session du conseil national en juin 2015. Il est à noter que jusqu'à hier, la liste de candidatures contenait deux noms. Il s'agit d'Ahmed Ouyahia et Belkacem Mellah, ex-ministre délégué chargé de la Jeunesse. **N. C.**

Justice

Report à mercredi de l'affaire du rachat d'El Khabar par Cevital

L'affaire du rachat du groupe de presse El Khabar par Cevital a été reportée à mercredi prochain par la deuxième chambre des référés du tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger). Le président de la deuxième chambre des référés du tribunal, Mohamed Dahmane, a annoncé le report de l'affaire, introduite par le ministère de la Communication lors de l'audience d'hier durant laquelle la défense du groupe Cevital s'est vu remettre les conclusions en rectification déposées au tribunal par le ministère. Selon M^e Chaïb Sadek, avocat du groupe El-Khabar, «le report est une procédure ordinaire». «Le président du tribunal a décidé de reporter l'affaire conformément aux disposi-

tions du code de procédure civile et administrative, après la constitution de la défense du groupe El-Khabar», a-t-il indiqué. Il a précisé à l'APS que le juge «a remis à la défense le dossier initial, le dossier complémentaire et les conclusions additives, déposés par le ministère pour permettre à la défense de présenter ses requêtes et de faire ses plaidoyers». Pour sa part, M^e Amara Mohcine, avocat du ministère de la Communication, a indiqué que «le dossier consiste en une action introduite auprès du tribunal qui révélera les transgressions dans le cadre de cette transaction», précisant que «le secret d'instruction doit être respecté pour toute affaire en dehors du tribunal». Il a rappelé que le code

de l'Information «confère, en vertu de l'article 25, au ministre de la Communication le droit d'introduire une action auprès du tribunal administratif». «Le ministre a usé de son droit, et le défendeur a le droit de se défendre et d'évoquer l'affaire au tribunal et non dans la presse nationale et étrangère», a-t-il soutenu. Lors de l'audience, un sit-in a été organisé devant le tribunal administratif en guise de solidarité avec le groupe El-Khabar, auquel ont participé des dizaines de personnes représentant des partis politiques, des syndicats et des journalistes. Le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès du tribunal de Bir Mourad Rais pour se prononcer sur la conformité

du rachat du groupe de presse El Khabar par le groupe agroalimentaire Cevital avec les dispositions du code de l'information. L'article 25 du code de l'information de 2012 stipule : «Une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». Le président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab, est déjà propriétaire du quotidien Liberté. Cevital a acquis plus de 80% des actions du groupe El Khabar, qui est une société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, les imprimeries et une société de diffusion. **Hania T./APS**

LA QUESTION DU JOUR

Américains et Russes peuvent beaucoup mais pas tout en Syrie

suite de la page Une

Les hostilités ne peuvent s'arrêter tout à fait dans Alep et ses environs pour la bonne raison que l'opposition qui s'y trouve est dans une large mesure de celle qui n'est pas concernée par le cessez-le-feu partiel tant bien que mal en vigueur depuis février dernier. Tout ce que les Américains et les Russes peuvent faire en l'occurrence, c'est de définir les zones où les bombardements de part et d'autre sont autorisés, et ceux où ils ne le sont pas. Or cela est rien moins que facile, étant donné en particulier l'enchevêtrement sur le terrain des groupes concernés par l'arrêt des hostilités et ceux qui ne le sont pas. Encore n'est-ce pas là la seule difficulté. Il y a aussi le désaccord entre Américains et Russes sur la caractérisation de certains groupes, en dehors de Daech et Nosra, tout particulièrement Ahrar El Cham et l'Armée de l'islam, considérés comme terroristes par les seconds mais pas par les premiers. Dans l'hypothèse où malgré ces complications, ils parviennent à s'entendre, ce n'est pas un arrêt des bombardements dans Alep qui en découlera. Le temps où les deux superpuissances pouvaient à peu près tout dans les pays en guerre est révolu. Sans doute leurs points de vue se sont-ils significativement rapprochés ces derniers temps par rapport à ce qu'ils étaient dans les premières années du conflit. Et c'est à ce rapprochement qu'est dû l'apaisement qui s'observe pour le moment dans une bonne partie de la Syrie. Mais croire qu'ils se sont mis d'accord pour imposer une solution particulière à ce conflit serait un erreur. En fait, Américains et Russes se sont entendus sur trois choses, mais elles sont essentielles. Primo : se concerter de façon ininterrompue pour éviter d'être entraînés dans une guerre directe entre eux. Secundo : empêcher que le conflit syrien devienne dans le fait ce qu'il est déjà en puissance : une guerre régionale déclarée. Tertio : se saisir de cette occasion pour en finir avec les groupes terroristes, de quelque obédience qu'ils soient. Il suffit d'énumérer leurs objectifs communs pour s'apercevoir que ce sont les Américains qui se sont rapprochés des Russes et non pas l'inverse. Plus clairement dit : les Américains n'ont plus qu'à porter certains groupes sur leur liste noire pour que leur accord soit à peu près complet avec les Russes. Reste bien sûr leur désaccord sur l'avenir de Bachar Al Assad, mais ce point a cessé depuis pas mal de temps déjà d'être le nœud gordien du conflit. **M. H.**

Plutôt «une opportunité», selon le président du FCE

Ali Haddad appelle à saisir la «chance» de la crise du pétrole

■ «La crise du pétrole est plutôt un avantage qu'un inconvénient, c'est même une chance pour inciter la production algérienne d'aller plus vers sa diversification», a déclaré, mardi dernier à Alger, Ali Haddad, lors d'une cérémonie tenue au siège du FCE, à Chéraga.

Par Yacine Djadel

En effet, lors de la cérémonie organisée par le FCE à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, n'a pas manqué de rappeler que la crise du pétrole que traverse le pays serait plutôt une opportunité propice pour se tourner vers une économie nationale hors hydrocarbures, plutôt qu'une source d'inquiétude, comme le laisse entendre la plupart. De son point de vue de spécialiste dans le



Ph/D. R.

nauté de la presse qui, d'après lui a toujours relayé le FCE dans ses activités en Algérie, comme à l'étranger, son président a annoncé la création du J presse, un dispositif de formation pour de jeunes journalistes, en plus, bien sûr, du club de presse du FCE, qui rappelle-t-on a été créé officiellement il y a quelques jours et regroupe d'ores et déjà une cinquantaine de journalistes.

Création du J presse par le FCE

Bien former les jeunes journalistes, une priorité, selon le président du FCE et pour un meilleur encadrement de ces derniers, le J presse sera bientôt mis à la disposition des jeunes journalistes, surtout pour ceux qui sortent des écoles de journalisme. «Afin de capter la jeunesse qui sort des écoles de journalisme, et ce pour une meilleure prise en charge, la mise en place d'un dispositif de formation de jeunes journalistes verra bientôt le jour.

«Les formations seront dispensées à partir de 18h, juste après les heures de travail du FCE», a précisé Haddad. Pour revenir au volet économique abordé lors de cette cérémonie, le président du FCE n'a pas manqué d'afficher son optimisme quant à l'avenir de l'industrie algérienne

«Le tissu industriel algérien est en train de s'installer, et d'ici trois à quatre ans l'Algérie oubliera, à mon avis, l'exportation des hydrocarbures» a-t-il affirmé. Y. D.

Messahel : «L'Algérie propose de revoir le système et les structures de l'UMA»

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a indiqué hier à Tunis que l'Algérie proposait de revoir le système et les structures de l'Union du Maghreb arabe (UMA) afin de l'adapter aux mutations en cours et de lui permettre de relever les défis régionaux et internationaux actuels. L'Algérie propose depuis 2012 de revoir le système et les structures de l'Union du Maghreb arabe (UMA) afin de l'adapter aux mutations en cours et de lui permettre de faire face aux défis régionaux et internationaux qui se posent à la région, notamment le terrorisme, la migration clandestine et le trafic de drogue, a précisé M. Messahel dans une déclaration à l'APS à la veille de l'ouverture des travaux de la 34^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA. Pour le ministre, les statuts qui régissent l'UMA depuis 27 ans «ne sont pas adaptés aux mutations internationales en cours». C'est pourquoi, a-t-il dit, «l'Algérie n'a eu de cesse de plaider pour la réforme des structures de l'Union et la révision de ses textes constitutifs qu'elle tient pour révolus». La relance de l'UMA est tributaire de la relance de l'économie dans la région, a estimé M. Messahel. Les travaux de la 34^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA sont consacrés à la présentation et à l'évaluation des réalisations accomplies depuis la création de l'UMA (1989) et de son rôle dans la région.

Mahi L.

domaine, Haddad a souligné que «la crise liée aux hydrocarbures, que connaît l'Algérie depuis un certain moment, est une chance pour nous d'aller davantage vers une meilleure production de l'industrie nationale, sauf que celle-ci doit être réfléchie et revue au niveau de sa stratégie». Pour ce faire, l'entreprise algérienne, notamment celle du secteur public, doit, selon le président du FCE, redéfinir tout le processus de sa productivité et ce, afin d'être plus

compétitive. «C'est dans cette optique qu'on a voulu apporter notre accompagnement aux entreprises publiques alors qu'on nous a reprochés de vouloir les racheter». Sur ce point, Haddad a insisté pour apporter un éclairage, disant qu'«on a jamais voulu privatiser les entreprises publiques, mais juste les accompagner à mieux être économiquement imposantes», a-t-il ajouté. Par ailleurs, pour ce qui est du lien étroit existant entre l'entreprise et la presse, Haddad

a tenu à rendre hommage à toute la famille de la presse algérienne, la remerciant à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse pour tout son travail et l'abnégation envers la société algérienne.

«Le FCE encourage toute bonne initiative et est à la disposition des journalistes pour que la liberté de la presse puisse s'installer dans notre pays», a-t-il indiqué à ce propos. Pour montrer sa reconnaissance à la commu-

Oran

Les bouchers qui s'adonnent à la rôtisserie mis en demeure

De nombreux bouchers qui s'adonnent à l'activité de rôtisserie au niveau de leur commerce ont été mis en demeure par les services de la direction de la concurrence et des prix, a-t-on appris hier de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran. «Après une large campagne de sensibilisation ciblée, nous avons adressé des mises en demeure notifiées aux bouchers qui assurent de manière illégale ce genre de prestations pour s' conformer à la réglementation», a souligné le chef de service de contrôle des pratiques commerciales,

Nouredine Mokadem, expliquant que ces prestations sont incompatibles avec l'activité de boucherie. Selon ce même responsable, qui relève la prolifération de ce phénomène de plus en plus important, ce type d'activités ne peut être assuré que par les seuls établissements spécialisés, notamment les restaurateurs qui disposent d'un code spécifique qui leur accorde l'exercice de cette activité. «A défaut, ils seront poursuivis pour cette infraction avec, à la clé, des sanctions allant de la fermeture provisoire du commerce pour une durée d'un

mois à une amende de 20 000 à 200 000 DA», a ajouté la même source. Au sujet de la préparation du mois de ramadhan au niveau de la wilaya d'Oran, le même interlocuteur a évoqué la mise en place d'un système d'observation des prix, à travers la mobilisation de brigades appelées à suivre les prix et les tendances de la mercerie ainsi que l'élaboration d'un relevé quotidien des prix. Par ailleurs, il y a le lancement, à partir du 8 mai en cours, d'une campagne de sensibilisation sur la prévention des risques liés aux intoxications alimentaires. Une

autre campagne ciblera les commerçants pour qu'ils assurent un approvisionnement régulier et respectent les prix réglementés des produits de base, a souligné le même responsable. L'opération de contrôle sera encadrée par des agents de la DCP, dix jours avant le mois de ramadhan, pour contrecarrer toute tentative de pratique de prix illicites, ou encore toute rétention de stocks de produits et autres pratiques commerciales frauduleuses, a-t-on relevé de même source.

Yanis F.

Fort engouement des clients pour l'offre «Win» de Mobilis

LE LANCEMENT de l'offre Post payée «Win» de Mobilis est un succès, les 176 agences commerciales sont prises d'assaut par des clients et visiteurs, enregistrant depuis que Mobilis a dévoilé son offre, une fréquence exceptionnelle. En effet, l'offre «Win» qui a un taux de satisfaction qui reste très

élevé auprès des clients, affiche des chiffres de vente qui témoignent de l'engouement sans précédent qu'ont connu les différentes offres disponibles sur le marché, avec en bonus divers privilèges et avantages, offrant la gratuité en intra réseau avec l'accès illimité aux sites et réseaux sociaux les

plus utilisés. En élargissant sa gamme d'offres innovantes et adaptées, Mobilis souhaite accompagner cet engouement et rendre l'internet Mobile via son réseau 3G+, déployé sur les 48 wilayas, davantage accessible auprès de toutes les franges de la population algérienne. Pour rappel, l'offre Win

est déclinée en trois accès, 1 300, 2 000 et 3 500. Ainsi, l'offre répond aux demandes et attentes de toutes les catégories d'utilisateurs. Mobilis, l'opérateur innovant, œuvre en faveur de la démocratisation de l'accès aux TIC qui restent un support pour le développement de tous les secteurs. C.P.

Alimentation et ciment

Les prix à l'importation en baisse

■ Les prix moyens à l'importation des produits alimentaires et du ciment importés par l'Algérie ont, dans l'ensemble, poursuivi leur baisse en janvier-février 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le ministère du Commerce.



PH. > D. R.

Par Amel B.

Ainsi, les prix moyens à l'importation des matières premières destinées à l'industrie agro-alimentaire ont été marqués par des baisses allant entre 9% et 36%. Pour ce qui concerne les céréales, les prix ont reculé à 358 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-20,3% par rapport à la même période de 2015), à 204 usd/t pour le blé tendre (-19,7%) et à 180 usd/t pour le maïs (-16,3%). Le prix des poudres de lait a baissé à 2 524 usd/t (-18,05%), celui du sucre roux à 333 usd/t (-18,4%), des huiles brutes pour l'industrie alimentaire à 584 usd/t (-29,2%), tandis que l'huile de tournesol a, par contre, vu ses prix à l'importation augmenter de 13%, indique le ministère dans sa note d'analyse. Pour les autres produits de large consommation, leur prix à l'importation a connu des baisses oscillant entre 0,72% et 31%, à l'exception des prix du café torréfié qui a augmenté de 23,11% (17.833 usd/t) et du thé qui a progressé de 2,4% (2 145 usd/t). Le prix du café non torréfié a été de 2 159 usd/t (-10,6%), du concentré de tomate

à 1 206 usd/t (-28,8%), du sucre blanc à 486 usd/t (-12%), du lait infantile 06 762 usd/t (-4,2%) et des pâtes alimentaires à 1 475 usd/t (-7,23%). Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 948 usd/t (-36,2%) et les pois cassés à 557 usd/t (-22,1%), alors que des hausses ont marqué l'ail à 1.627 usd/t (+49,82%) et les lentilles à 1 049 usd/t (+9,73%). Evoquant également le ciment de construction dans son analyse, le ministère du Commerce indique que son prix moyen à l'importation a affiché une baisse de 23,1% en s'établissant à 60 usd/t durant les deux premiers mois de 2016.

Forte baisse du nombre des importateurs de sucre blanc

Concernant la répartition des importations par opérateur économique pour les produits alimentaires, il est relevé qu'en janvier-février 2016, les deux offices de régulation, l'Office national interprofessionnel de lait (Onil) et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ont encore dominé les importations de poudre de lait et des blés res-

pectivement. Ainsi, l'Onil a importé 24.062 t de poudre de lait destiné à la transformation sur les deux premiers mois de 2016 (45,21% des quantités globales importées), tandis que les 54,8% restants ont été répartis entre dix principaux importateurs privés. Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 15 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (26,3% des quantités importées), l'Argentine (23,8%), la France (19,4%), la Pologne (9,6%) et l'Uruguay (9,5%). Pour les blés dur et tendre, l'Oaic a réalisé la quasi totalité des quantités importées sur la même période avec l'achat de 1,164 million t (98,25% de la quantité totale importée). Quant aux importations du maïs, elles ont été effectuées principalement par sept sociétés privées à hauteur de 88,72% du total importé, tandis que la part de l'Office national de régulation (Onab) a été de 7,03%. Pour les huiles alimentaires brutes dont les principaux importateurs sont au nombre de six, une société privée est demeurée en position dominante avec 64,6% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre

roux, une même société privée est demeurée dominante en assurant 88,4% du total importé pour une quantité de 232 185 t (75,3 millions usd). Quant au sucre blanc, il est constaté que le nombre des principaux importateurs de ce produit a été fortement réduit passant à quatre opérateurs sur les deux premiers mois 2016, représentant 82% des importations globales, contre dix opérateurs auparavant. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept avec 50,72% du total des importations, alors que pour le café torréfié, la plus grosse part d'importation a été réalisée par un importateur à hauteur de près de 31% des quantités globales importées pour cette denrée. Pour ce qui concerne les importations du ciment, elles ont été réalisées à hauteur de 59,3% par huit opérateurs privés dont trois ont effectué à eux seuls 48,46% des quantités importées.

Baisse d'importation des fruits frais, hausse pour l'ail et fruits secs

En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour 48,4 millions usd de bananes et de pommes sur les deux premiers mois 2016, contre 52 millions usd sur la même période de 2015, avec un recul sensible pour les pommes (17,2 millions usd contre 20,3 millions usd). Par contre, la facture de l'ail importé a presque doublé en passant à 8 millions usd contre 4,7 millions usd. La hausse des importations a aussi touché la plupart des fruits secs entre les deux périodes de comparaison: facture de 4,2 millions usd d'amandes décortiquées en janvier-février 2016 (contre 2,78 millions usd à la même période de 2015), de 3,2 millions usd de raisins secs (contre 2,6 millions

usd), et de 470 806 usd d'abricots secs (contre 161 841 usd). Les pruneaux secs sont les seuls à avoir enregistré une baisse de la facture des fruits secs en s'établissant à 477 302 usd (contre 1,32 million usd). A. B./APS

Ooredoo élargit son réseau 3G à 9 nouvelles wilayas 90% de la population algérienne couverte en 3G dans 45 wilayas

LA 3G DE OOREDOO à : Illizi, Tamanrasset, Mila, M'sila, Skikda, Souk-Ahras, Béchar, Mostaganem et Saïda.

Ooredoo poursuit l'extension de son réseau de téléphonie mobile de 3^e génération (3G) et annonce son élargissement à neuf nouvelles wilayas, à savoir: Illizi, Tamanrasset, Mila, M'sila, Skikda, Souk-Ahras, Béchar, Mostaganem et Saïda. Avec cette nouvelle extension de son réseau, Ooredoo assure désormais une couverture 3G pour plus de 90% de la population algérienne à travers 45 wilayas.

Ainsi, à l'instar des habitants des 36 wilayas couvertes précédemment, les habitants de ces neuf nouvelles wilayas, peuvent profiter des meilleurs services 3G mis à leur disposition par Ooredoo et vivre une expérience unique de l'Internet haut débit en mobilité.

Avec cet élargissement de son réseau, Ooredoo assure ainsi la couverture 3G de 45 wilayas à savoir : Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Sétif, Djelfa, Béjaïa, Chlef, Bouira, Ghardaïa, Boumerdès, Blida, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn Defla, Biskra, El Oued, Médéa, Annaba, Aïn Témouchent, Batna, El Bayedh, Guelma, Laghouat, Naâma, El Tarf, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Bordj, Bou Arreridj, Jijel, Tébessa, Adrar, Illizi, Tamanrasset, Mila, M'sila, Skikda, Souk-Ahras, Béchar, Mostaganem et Saïda. A noter que le réseau de Ooredoo couvrira la totalité du territoire national, soit 48 wilayas avant la fin du premier semestre 2016.

Pour rappel, le réseau 3G ++ de Ooredoo a été classé au premier rang en Afrique du Nord en termes de débit pour les trois premiers trimestres 2014, selon le classement officiel NetQB (Network Quality Benchmark). Ooredoo est également l'un des premiers opérateurs au monde à atteindre un débit réseau de 63Mb/s et à déployer le premier réseau dorsal 400G en Afrique.

Communiqué

Pomme de terre

Un programme pour réduire l'importation de semences

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a élaboré un programme s'étalant jusqu'à l'horizon 2019, pour réduire les importations de semences de pomme de terre, a indiqué à Mostaganem, le directeur de la régulation et le développement des produits agricoles audit-ministère. En marge de l'ouverture du Salon international de développement de la filière de pomme de terre «Batata Expo 2016», Ammari Chérif a souligné, dans une déclaration, que ce programme «sera mis en œuvre progressivement pour réduire, chaque année, de 30 pour cent, ces importations, à partir de la saison agricole 2016-2017». «L'objectif est de mettre fin à ces importations de

semences de pomme de terre à l'horizon 2019», a-t-il ajouté. La quantité de semences importées est en régression d'une année à une autre surtout des semences de type A dont le volume est passé de 160 000 tonnes en 2014

à 140 000 tonnes (bien 140 000 t) en 2015 puis 120 000 t cette année. «Ces importations d'Europe coûtent aux importateurs privés quelque 100 millions d'euros par an», a précisé le même responsable. Il a fait état d'un programme d'équipement des laboratoires de l'Institut national de protection végétale et de ses stations régionales en matériels et compétences scientifiques pour effectuer des analyses de semences importées. Selon le même responsable,

quelque 2 000 tonnes de pomme de terre ont été exportées dernièrement vers l'Europe, les pays du Golfe. Il a signalé que d'autres opérations d'exportation sont prévues vers la Russie, des pays d'Asie et d'Afrique. Par ailleurs, selon le même directeur, le ministère de tutelle œuvre actuellement, en collaboration avec les professionnels de la filière pomme de terre, à adopter des mesures de facilitation aux investisseurs dans le domaine de l'industrie de transformation liée à la pomme de terre. Un surplus de production de pomme de terre a été enregistré, ces dernières années, nécessitant l'adoption de facilités d'investissement en offrant des assiettes foncières et en accordant des facilités ban-

caires (crédits bonifiés) pour la création d'unités de transformation liées à la filière de pomme de terre et pour encourager les opérations d'exportation. Le même responsable a assuré que la pomme de terre sera disponible durant le mois de ramadhan et la saison estivale, avec des prix à la portée du consommateur. La commercialisation, au mois d'avril et mai, de 60 000 tonnes de pomme de terre stockée a permis la disponibilité de ce produit avec la stabilité des prix, souligne-t-on. Pour rappel, le Salon international de développement de la filière de la pomme de terre enregistre la participation de 50 exposants nationaux et étrangers versés dans divers créneaux liés à cette culture. **Samy O./agences**

Portes ouvertes sur l'investissement dans l'agriculture et la pêche

Cinquante exposants à Skikda

■ Cinquante exposants participent depuis mardi à Skikda aux «portes ouvertes» sur l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et la pêche, a-t-on constaté.

Par Ilham N.

La manifestation de trois jours vise à «promouvoir l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, la pêche et les forêts», a déclaré à l'APS le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Miloud Benamor, précisant que ce rendez-vous ambitionne également de «faire connaître les potentialités locales existantes dans ces domaines pour attirer des investisseurs potentiels». Pour ce responsable, la wilaya de Skikda peut «se distinguer» en matière d'investissements dans plusieurs filières agricoles, rappen-

lant la production qualitative et quantitative qu'enregistre la wilaya dans le miel, la tomate, l'huile d'olive et la pomme de terre notamment. Il précisera que l'émergence d'une industrie de transformation à travers les activités liées à la transformation et le conditionnement des divers produits agricoles destinés à l'exportation est devenue «plus que nécessaire». De son côté, le président de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre, Ahcène Kadmani, a évoqué les énormes potentialités dans production de la pomme de terre, soulignant l'existence de 264 entreprises productrices



PH. > D. R.

de la semence de ce tubercule à l'échelle nationale qualifiant ce nombre «d'important et qui favorise à aller vers son exportation». Il a, dans la même optique, indiqué que la production de la pomme de terre «sera abondante» cette saison, grâce «aux conditions climatiques favo-

rables», rappelant que la wilaya de Skikda occupe la première place à l'échelle nationale dans la production de la semence de la pomme de terre et assure l'approvisionnement en semence de pomme de terre pour «les plus grandes wilayas productrices de ce tubercule». L'expérience

acquise par les agriculteurs locaux de cette filière, le climat favorable et la nature du sol sont à l'origine de cette performance, a-t-on indiqué. Des participants à cette manifestation qu'abrite le centre culturel Aissat-Idir ont salué cette initiative avant d'évoquer les potentialités du secteur des forêts dans cette région.

I. N./APS

Durant le premier trimestre 2016 à Boumerdès

Hausse de 46% dans les placements des demandeurs d'emploi

Le placement des demandeurs d'emploi, à Boumerdès a connu une hausse de 46% durant le premier trimestre 2016, comparativement à la même période de 2015, a-t-on appris de la directrice de l'Agence de l'emploi de la wilaya. «Quelque 3 248 placements dans des postes permanents ont été réalisés durant le premier trimestre 2016, contre 2 224 placements à la même période de l'année 2015, soit une différence de 1 024 placements (46%)», a indiqué Lounis Nadjia, en marge de journées d'information sur le secteur de l'emploi à Boumerdès. Ces placements se répartissent à raison de 1 906 placements dans le secteur national privé, 606 dans le secteur public et 206 placements dans le secteur privé étranger, a ajouté la res-

ponsable. Par créneaux d'activités, le plus grand nombre de placements a été réalisé dans le secteur industriel privé et public (1091), suivi du secteur du bâtiment (968), les services (619) et l'agriculture (40). La même période a, également, vu la réalisation de 308 placements de demandeurs d'emploi au titre des contrats de travail aidé (CTA), en plus de 157 autres au titre du dispositif d'insertion professionnelle des diplômés, parallèlement au placement de 87 diplômés de la formation professionnelle et 68 autres demandeurs d'emploi sans niveau d'instruction. Quelque 222 placements ont été également réalisés à la période indiquée, au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). D'autre part, M^{me} Lounis a fait

part de l'organisation, cette année par l'Agence de l'emploi de la wilaya, de 22 ateliers de travail au profit de 362 jeunes demandeurs d'emploi, afin de leur inculquer les techniques de recherche d'un travail, d'élaboration d'un CV et de la préparation d'un entretien professionnel. Ces journées d'information, abritées par l'université M'hamed-Bougouera de Boumerdès jusqu'à hier, sont organisées sous le signe «De l'université au travail». Leur objectif principal est de se « rapprocher du monde universitaire, à travers la promotion du rôle et des missions de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et du DAIP », a souligné M^{me} Lounis.

Ali O./Agences

Batna

250 millions DA alloués pour raccorder 581 foyers au réseau de gaz naturel

Un investissement de 250 millions de dinars a été consenti par les pouvoirs publics en vue du raccordement au réseau de gaz naturel de 581 foyers des deux agglomérations de Meriel et Ouayed, situées dans la commune d'Ouyoune El-Assafir de la wilaya de Batna, a indiqué le directeur de l'énergie, Ali Benyakhlef. Ce projet dont les

travaux ont été engagés récemment, sera achevé «dans un délai de douze mois», selon ce responsable qui précise que trois autres projets de raccordement en gaz naturel seront achevés d'ici le 2^e semestre 2016, et devront permettre d'approvisionner plus de 800 foyers répartis sur les trois communes de K'sar Belezma, Rahbat, et Dechret Ouled-

Moussa. Pour 2015, 88 projets du secteur de l'énergie, inscrits dans le cadre du quinquennal 2010-2014, ont été retenus pour réalisation consolidés par douze autres de raccordement en gaz naturel qui devront, une fois concrétisés, approvisionner plus de 2 842 foyers répartis sur toutes les communes de la wilaya, a-t-on indiqué. La même source a souligné que la totalité

de ces projets seront lancés au cours de cette année et devront être réceptionnés au plus tard «au 1^{er} semestre 2017», a-t-il dit, ajoutant que le nombre d'abonnés au réseau de gaz naturel dans la capitale des Aurès à la fin de l'année 2015 a atteint le chiffre de 194 210, alors que le taux de couverture est de l'ordre de 72,97%.

F.A.

Institut de traduction d'Oran

Proposition d'une nouvelle formule de formation

L'institut de traduction de l'université d'Oran 1 a proposé un projet intitulé «Master direct» relatif à une nouvelle formule de formation dans le domaine de la traduction, a indiqué sa directrice.

Le D^r Fergani Djazia a souligné, en marge d'un colloque national sur l'interprétation et la traduction spécialisées, que cette formule permettra de former des traducteurs et interprètes en cinq ans au lieu de deux ans actuellement. Le bachelier admis à cet institut achèvera son cursus avec un master en

traduction écrite et orale dans les trois langues arabe, français et anglais.

Ce projet a été proposé à la commission nationale pédagogique des formations et à la Conférence régionale des universités de l'ouest du pays, avant d'être exposé au ministère de tutelle pour son approbation.

Le colloque national de deux jours est axé sur quatre thèmes «L'interprétation et entraves à la traduction spécialisée», «Parcours du traducteur dans l'interprétation des textes techniques», «Les limites de la

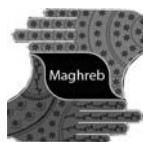
créativité dans la traduction spécialisée» et «Etudes pratiques des textes spécialisés traduits». La rencontre est organisée par l'Institut de traduction qui compte environ 600 étudiants en 8 spécialités de master dont la traduction en milieu d'information et communication. L'institut compte deux laboratoires, l'un de didactique de traduction et multilinguisme et le deuxième, agréé en décembre dernier, est spécialisé dans les textes et traduction.

S.T./APS

Souk-Ahras Six mechtas de la commune d'Ouled Driss «bientôt» desservies en eau potable

UN TOTAL de six mechtas relevant de la commune frontalière d'Ouled Driss (Souk-Ahras) sera approvisionné en eau potable «avant la fin du 1^{er} semestre 2016», a-t-on appris auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette localité, Ammar Boulebda. Le renforcement d'alimentation en eau potable (AEP) concernera 600 habitants des mechtas de Fedan, Ouled Ali, Zaatria, Karia, Krioua et du village agricole, a précisé la même source, soulignant que les habitants de ces localités étaient alimentés en eau potable, à partir des camions-citernes. L'alimentation en eau potable de mechtas Karia et Krioua sera renforcée grâce à «la réalisation de deux puits profonds», dans le cadre du programme communal de développement (PCD), a affirmé ce responsable, soulignant que les travaux d'installation des conduites sont actuellement «en cours d'achèvement». Concernant les autres mechtas, à savoir Ouled Ali, Fedan, Zaatria et le village agricole, ils seront alimentés à «partir de plusieurs fontaines publiques», a ajouté l'élu. Par ailleurs, l'édile a noté que des travaux sont en cours pour relier la cité de 150 logements d'Ouled Driss, ainsi qu'une agglomération secondaire de 40 logements à El-Karia, au réseau d'alimentation en eau potable.

R.R.



Sahara occidental

Londres appelle à une solution politique qui prévoit l'autodétermination

■ Londres s'est félicité de l'adoption, vendredi dernier, de la résolution 2285 par le Conseil de sécurité de l'ONU, et a appelé à une solution politique «durable et mutuellement acceptable» pour le Sahara occidental, qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui.

Par Anis F.

Dans sa déclaration lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), publiée mardi par le ministère britannique des Affaires étrangères, l'ambassadeur de la mission britannique à l'ONU, Matthew Rycroft, a plaidé pour «une solution politique durable et mutuellement acceptable pour le Sahara occidental, qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Il a souligné que Londres appuie la position de l'ONU à cet égard, affirmant que «la position du Royaume-Uni sur cette question reste la même : le processus des Nations unies continuera d'avoir notre plein appui». M. Rycroft a également exhorté toutes les parties à participer de manière constructive à mettre en œuvre le processus de l'ONU, afin de trouver ensemble une solution et régler la question du Sahara occidental «une fois pour toutes». «Il y va, a-t-il dit, non seulement de la situation des

réfugiés du Sahara occidental qui continuent à souffrir de ce conflit prolongé, mais aussi de la sécurité et la prospérité économique de tous les pays et tous les peuples de la région du Maghreb». L'ambassadeur britannique a par ailleurs insisté sur l'importance du rétablissement des pleines fonctions de la Minurso. Il a souligné que la



résolution 2285, adoptée par le Conseil de sécurité, comprend des éléments importants, notamment l'urgente nécessité de réta-

blir toutes les fonctions de la Minurso, estimant que la composante civile de la mission onusienne est «vitale et essentielle à

la stabilité du Sahara occidental». Faisant allusion au départ des membres civils de la mission à la demande du Maroc, suite à la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région et sa déclaration sur l'occupation marocaine, M. Rycroft a relevé que «les événements récents» ont rendu la Minurso «incapable» de remplir son mandat au cours des six dernières semaines. Il a également affirmé que le Conseil de sécurité a la responsabilité de protéger l'intégrité de ses missions de maintien de la paix et de préserver leur capacité à mettre en œuvre leurs mandats. La Minurso ne déroge pas à cette règle, a-t-il dit. L'ambassadeur britannique a, d'autre part, exhorté le Maroc à «coopérer avec l'ONU à même de permettre le retour effectif et total de la Minurso». Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, vendredi, la résolution 2285 (2016) par laquelle il proroge jusqu'au 30 avril 2017 le mandat de la Minurso. La résolution repose sur les fondamentaux de l'ONU relatifs à cette question, notamment qu'il s'agit d'une question de décolonisation d'un territoire non-autonome et que l'ONU a la responsabilité de sa décolonisation. Elle reconnaît également au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, identifie les parties en conflit qui sont le Maroc et le Front Polisario et les appelle à la négociation.

A.F./APS

Le représentant du Front Polisario n'a pas été expulsé des locaux de l'ONU

LE PORTE-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a affirmé à New York que le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Ahmed Boukhari, n'a jamais été expulsé par le service d'ordre onusien d'une réunion du Conseil de sécurité. «Une des agences de presse a rapporté que les agents de sécurité de l'ONU avaient escorté Ahmed Boukhari hors des locaux de l'ONU. Ceci est complètement faux, aucun incident de ce genre n'a eu lieu», a déclaré lundi M. Dujarric au cours de son point de presse quotidien. Le porte-parole a tenu à démentir l'information rapportée par des médias marocains selon laquelle Ahmed Boukhari a été expulsé mardi dernier manu militari par le service d'ordre de l'ONU au cours du briefing informel sur le Sahara occidental tenu par l'ancien président

mozambicain, Joaquim Chissano, au Conseil de sécurité. «En tant que représentant de l'une des parties au conflit au Sahara occidental et aux négociations facilitées par les Nations unies, M. Boukhari est responsable de l'échange et des concertations du (Front) Polisario avec les plus hauts responsables du Secrétariat général de l'ONU», a-t-il ajouté. «Il a un badge valide qui lui permet d'entrer aux locaux des Nations unies quand il le souhaite», a encore précisé M. Dujarric. Mardi dernier, l'envoyé spécial de la présidente de la Commission africaine pour le Sahara occidental a tenu une réunion d'information sur la question sahraouie malgré les pressions exercées par des parties dont la France, pour empêcher Chissano de faire son briefing au Conseil de sécurité.

A.F.

Coalition anti-Daech

La Libye au menu d'une rencontre en Allemagne des ministres de la Défense

Le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, a indiqué que les ministres de la Défense de la coalition anti-Daech aborderont, lors d'une réunion prévue à Stuttgart en Allemagne, les modalités d'intensifier la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). «La question libyenne sera au menu de la réunion des ministres de la Défense de la coalition», a indiqué M. Carter aux journalistes qui l'accompagnaient en Allemagne pour la cérémonie du changement du commandement des forces des Etats-Unis en Europe (Eucom). Carter répondait à une question sur le seuil de l'engagement américain en Libye qui sera discuté au cours de cette réunion. Le chef du Pentagone a précisé que «la question fondamentale est la détermination du début des opérations militaires que l'Italie veut conduire en prenant la tête d'une coalition anti-Daech en Libye». «Je pense que le principal problème que vous soulevez est

quand l'effort va commencer», a répondu M. Carter en laissant entendre que cette décision est toujours en attente de l'accord du gouvernement d'union nationale libyen. Il a indiqué que plusieurs pays, y compris les Etats-Unis et l'Italie, vont fournir l'aide nécessaire à cet engagement militaire, une fois approuvé par le gouvernement d'union nationale. De son côté, le chef d'état major américain, le général Joseph Dunford, qui a animé ce point de presse avec Ashton Carter, a indiqué que le Pentagone «travaillait en étroite collaboration avec le gouvernement de Fayez al-Sarradj pour déterminer l'aide dont il a besoin». «Le chef d'Africom, le général David Rodriguez, va rencontrer des représentants du gouvernement libyen pour discuter des exigences et des perspectives de ces opérations», a-t-il fait savoir. Pour autant, la Maison-Blanche n'envisage plus d'envoyer des troupes au sol pour combattre Daech, le président américain Barack Obama a

déclaré en avril dernier, dans un entretien à Fox News, que l'intervention militaire en Libye en 2011 a été «la pire erreur de sa présidence». La Maison-Blanche a également indiqué le 12 avril dernier qu'elle partageait la responsabilité de l'échec de l'intervention. M. Obama a fini par avouer cinq ans après la campagne militaire que l'intervention «n'a pas fonctionné». La Libye est toujours en proie à des violences qui sont exacerbées par la prolifération des groupes terroristes dans l'est du pays.

Au moins 113 migrants noyés au large de la Libye

Au moins 113 migrants se sont noyés au large de la Libye lors de leurs traversées vers l'Italie, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Depuis vendredi, nous avons recensé quatre naufrages et 113 personnes mortes au large de la Libye», a indiqué Joel Millman, porte-parole de

l'ONG. «C'est devenu la route privilégiée. Au moins, nous savons à quoi nous attendre dans les prochains mois», a-t-il ajouté. La fermeture de la route des Balkans et l'accord passé entre l'Union européenne et la Turquie pour contenir l'afflux de migrants via la Grèce ont amené les candidats à l'exil à chercher une voie de contournement, plus dangereuse, par l'Italie. Les gardes-côtes italiens ont annoncé qu'un bateau de pêcheurs avait récupéré 26 migrants sur une embarcation dérivant sur une mer agitée au large des côtes libyennes. Les autres personnes sont portées disparues. Citant des survivants, l'OIM a précisé que 84 migrants sont portés manquants après le naufrage tandis que 29 autres se sont noyés en tentant de rejoindre la Sicile sur des canots pneumatiques. Au total, 1 357 migrants ont péri en mer au cours des quatre premiers mois de l'année contre 1 733 sur la même période l'an passé.

Kamel L./Agences

Mauritanie Le président annonce une réforme constitutionnelle

LE PRÉSIDENT mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a annoncé une réforme constitutionnelle visant à dissoudre le Sénat et le remplacer par des conseils régionaux au niveau des différentes wilayas du pays. Cette réforme constitutionnelle sera proposée au prochain dialogue avec l'opposition, a précisé le chef de l'Etat mauritanien, lors d'un meeting populaire à Néma (Est). Mohamed Ould Abdel Aziz a annoncé le lancement de ce dialogue politique dans quelques semaines tout en promettant d'assurer les conditions requises pour sa réussite. Par ailleurs, le président mauritanien a affirmé que son pays était prêt à abriter le sommet arabe dans les délais fixés, indiquant que «l'Etat mauritanien dispose des moyens requis pour la réussite du sommet».

R.M.

Elsecom Motors dévoile son projet

Une unité de montage de Ford Otosan très prochainement

Page animée par Ali Zidane

Une bonne partie des «gros» concessionnaires activant sur le marché algérien a dévoilé ses projets à venir en matière d'industrie automobile, en lançant à partir de 2017, comme le stipule la loi, un projet de construction automobile ou bien la fabrication de pièces de rechange. Silencieux jusqu'à présent, le groupe Elsecom distributeur multimarques n'a rien voulu communiquer à ce sujet, peut-être pour avoir toutes les cartes de son côté afin de lancer un projet concret mais surtout essayer d'avoir toutes les garanties possibles de la part des pouvoirs publics et de son partenaire étranger.

Silence rompu, nous avons appris, selon le site web auto-utilitaire.com qu'Elsecom Motors est en négociations avancées avec Ford Otosan pour l'installation d'une unité de montage de camions Ford en Algérie qui ont débouché sur un accord final. Ainsi, les deux parties ont finalisé les pourparlers, dans l'attente de l'annonce par les pouvoirs publics du cahier des charges régissant l'activité industrielle dans le secteur de l'automobile,

ce qui permettra la signature de l'accord et l'entame du projet. Ford Otosan cumule une longue expérience dans l'activité industrielle en SKD avec des usines en activité dans plusieurs pays.

Par ailleurs, le distributeur de la marque de camions Ford Otosan, Elsecom Motors en l'occurrence, qui ambitionne de développer fortement l'activité

poinds lourds, prépare activement l'inauguration, dans les prochains mois, d'un nouveau siège situé à Bab Ezzouar (Alger) dédié à l'activité camion, un site qui regroupera l'ensemble des activités (ventes, après-vente et magasin de pièces de rechange).

A. Z.



Mitsubishi Motors avoue avoir utilisé des tests inappropriés depuis 1991



Après le scandale de Volkswagen, voilà un autre scandale qui met en scène un géant japonais de l'automobile. Le constructeur d'automobiles japonais Mitsubishi Motors (MMC) a avoué mardi avoir utilisé des tests inappropriés au cours des 25 dernières années

Le scandale de trop

depuis 1991, amplifiant un scandale de fraude sur les performances énergétiques d'une partie de ses véhicules révéla il y a une semaine par le vice-président du Groupe nippon. MMC avait avoué mercredi dernier avoir eu recours à une méthode non conforme à la législation japonaise pour présenter des taux de consommation de carburant plus favorables que ce qu'ils n'étaient en réalité. Il avait alors indiqué que 625 000 mini-voitures, fabriquées depuis 2013 et uniquement vendues au Japon, étaient affectées, dont 468 000 produites pour son compatriote et partenaire Nissan. Il est très

certainement clair que depuis la présence de la marque en Algérie depuis des années, des centaines de véhicules de la marque aux trois diamants circulant sur les routes algériennes sont touchés par cette fraude qui leur a causé énormément de préjudices. Selon le quotidien économique «Nikkei», ce ne sont pas quatre modèles d'automobiles comme affirmé jusqu'à présent, mais «plusieurs dizaines» qui seraient en cause. Depuis que l'affaire a éclaté, l'action du groupe a perdu la moitié de sa valeur à la Bourse de Tokyo et son avenir paraît bien sombre. Ce scandale survient alors que



MMC venait de solder les dernières traces dans ses finances d'un scandale de camouflage de défauts dans les années 2000, dont il s'est relevé grâce à l'intervention des autres entreprises de la galaxie Mitsubishi.

Festival de Cannes

Renault Talisman célèbre le cinéma mondial

Distinguée par plus de 125 000 internautes européens, avec 40% des voix du public, Renault Talisman remporte le titre de plus belle voiture de l'année 2015 au dernier Festival Automobile International de Paris. Cette année, en marge du Festival de Cannes, Renault sera partenaire de la célèbre soirée de l'amfAR. Tradition bien ancrée, ce gala de charité coprésidé par Sharon Stone permet depuis 20 ans de récolter des fonds pour le financement de la prévention et de la recherche médicale contre le sida. Révélée en juillet 2015, Renault Talisman compte bien séduire Cannes avec son nom charismatique synonyme de pro-



tection et de pouvoir. Son design affirmé lui confère une silhouette

élancée et élégante, elle se décline selon l'envie en dix teintes. Grâce à sa carrosserie tricorps,

elle soigne ses proportions et offre un gabarit généreux. L'habitacle offre un espace de

vie chaleureux et confortable ; c'est d'ailleurs l'un des plus spacieux de sa catégorie avec un volume de coffre allant de 572 à 1 681 dm³. Renault Talisman innove pour embellir la vie à bord : compteur à affichage digital 7 pouces sous visière, R-Link2 avec écran 8,7 pouces, éclairage 100% LED Pure Vision, affichage tête-haute couleur, son Surround BOSE®, parking mains libres, technologie Multi-Sense... C'est aussi la seule berline du segment D à bénéficier du système à 4 roues directrices 4Control® associé à l'amortissement piloté. Renault Talisman devrait être commercialisée sur le marché algérien au troisième trimestre de l'année 2016, au plus tard début 2017.

PSA-Toyota

Un pick-up Peugeot basé sur un Hilux

ON SAIT depuis peu que le groupe PSA va ajouter prochainement un pick-up à son catalogue. On sait maintenant qu'il sera basé sur un Toyota.

Tout le monde se met au pick-up, à commencer par les constructeurs français. Après Renault, c'est PSA qui va se donner les moyens de proposer un pick-up. Si l'on ne sait pas encore quelle marque il arborera (Peugeot, Citroën voire les deux comme c'est actuellement le cas pour l'ensemble des utilitaires du groupe), il aura pour base le Hilux de Toyota, gage de sérieux. C'est en effet ce qu'un responsable du groupe a confirmé à Parkers. PSA et Toyota coopèrent déjà dans plusieurs domaines, notamment dans celui des utilitaires. On voit mal PSA se lancer dans de coûteuses adaptations. De fait, le moteur devrait être conservé. Il s'agit en l'occurrence d'un Diesel de 150 ch.



AXA Assurance :

Une transformation digitale pour des services multi access

Depuis le démarrage de ses activités en Algérie, AXA Assurances a affiché l'ambition de se différencier par des produits et services pour répondre aux besoins de ses clients. Ainsi, le digital a continuellement été une priorité pour AXA, et ce, afin de s'adapter au monde moderne, un monde connecté et en perpétuelle quête d'innovation et de nouvelles technologies. En plus de quatre années d'existence, AXA a accéléré la digitalisation de ses activités par des actions simples :

- Lancement de l'application AXA Connect : totalement gratuite, elle permet de déclarer les sinistres automobiles à partir d'un Smartphone.

- Un site web responsive adapté à tous les terminaux mobiles : il permet un accès au site <http://www.axa.dz> depuis son Smartphone, sa tablette ou son ordinateur avec une navigation confortable, facile et intuitive.

- Lancement des devis en ligne de l'assurance voyage, habitation et automobile : le client n'a plus besoin de se déplacer, il peut obtenir le montant de sa prime d'assurance sur un simple clic depuis un ordinateur, une tablette ou un Smartphone. En quelques secondes nos futurs clients peuvent donc recevoir leur devis en ligne automobile, voyage et assurance habitation

- Présence de la marque sur le plus grand réseau social : depuis juillet 2015, AXA Assurances est présente sur Facebook et compte, à ce jour, près de 22 000 fans que nous remercions.

Quelques actions qui confirment la volonté d'AXA de développer un plan de digitalisation multi access, amené à être plus largement déployé à d'autres produits et services, toujours pour le bien-être de ses clients.

Maison-Blanche

Donald Trump fonce vers l'investiture Républicaine

■ Le milliardaire populiste Donald Trump a terrassé mardi Ted Cruz, son dernier rival de poids, et a désormais la quasi certitude d'être le candidat des républicains à la présidentielle de novembre, laissant présager un match contre la démocrate Hillary Clinton.

Par Ali O.

Dans l'Indiana mardi, Donald Trump a remporté 53% des voix républicaines contre le sénateur du Texas (37%), qui a annoncé dans la foulée, «le cœur lourd», qu'il suspendait sa campagne, constatant que sa candidature n'était plus viable.

Au terme d'une campagne extraordinaire de dix mois et demi, Donald Trump a ainsi éliminé 15 candidats plus qualifiés les uns que les autres, des gouverneurs, sénateurs et chef d'entreprise dont les compétences n'ont pu rivaliser avec ce qui a justement fait le succès de l'homme d'affaires: son absence totale d'expérience politique, le New-Yorkais de 69 ans n'ayant jamais exercé de mandat électif.

«Nous voulons unifier le parti républicain», a déclaré Donald Trump lors d'un discours au ton apaisé à la Tour Trump, à New York, lors duquel il a félicité Ted Cruz. «Nous allons nous attaquer à Hillary Clinton», a-t-il promis.

«Nous allons rendre à l'Amérique sa grandeur, et nous allons nous remettre à gagner.

Vous serez fiers de ce pays très, très bientôt», a conclu Donald Trump.

Seul John Kasich, gouverneur républicain de l'Ohio, restait en course face à Donald Trump. Il a promis de continuer jusqu'à la convention d'investiture de Cleveland, en juillet, mais en l'absence d'adversaire de taille, il est plus que probable que le milliardaire atteigne la majorité de 1.237 délégués requis pour être automatiquement désigné, lors des neuf dernières primaires qui se dérouleront jusqu'au 7 juin (il en a aujourd'hui au moins 1 053).

Le président du parti républicain, Reince Priebus, s'est résigné à l'inéluctable et a appelé à l'unité autour de Donald Trump, le qualifiant de «candidat présu-mé».

En cas de duel Clinton-Trump à la présidentielle, Hillary Clinton, 68 ans, partirait favorite. Elle recueille 47% des intentions de vote des Américains contre 40,5% pour Donald Trump, selon la moyenne des six derniers sondages réalisés.

Mais le monde politique craignait que les six prochains mois ne soient aussi imprévisibles que



Des républicains menacent de voter pour Hillary Clinton, d'autres entretiennent le rêve d'une convention disputée.

«Trump commence la campagne générale dans une position précaire. Comment va-t-il se réconcilier avec le reste du parti ? Les premiers signes sont de mauvais augure. Le noyau intellectuel du parti républicain lui reste irrémédiablement hostile», analyse Larry Sabato, de l'Université de Virginie.

Chez les démocrates, l'investiture semblait sauf coup de théâtre promise à Hillary Clinton, qui a toutefois subi un revers mardi face au sénateur du Vermont Bernie Sanders. Il a remporté près de 53% des voix dans l'Indiana, mais cela ne suffira pas à rattraper son grand retard dans la course aux délégués (Clinton en a 2 215 contre 1 442 pour Sanders, la majorité requise étant de 2 383).

«M^{me} Clinton pense que cette campagne est terminée. J'ai de mauvaises nouvelles à lui annoncer», a déclaré Bernie Sanders mardi.

Le succès du septuagénaire socialiste démocrate auprès des moins de 30 ans sera le grand défi de l'après-convention pour Hillary Clinton, qui doit ses victoires aux démocrates noirs et hispaniques, et aux femmes plus âgées.

Sa stratégie consiste à unifier la gauche autour d'un programme progressiste et d'un message de compassion.

«Je suis vraiment concentrée sur la transition vers l'élection présidentielle», a expliqué Hillary Clinton sur MSNBC. «La campagne va être très dure contre un candidat qui dit tout et son contraire. Nous ne laisserons rien passer».

A. O.

les dix derniers. Le président de la campagne de l'ex-secrétaire d'Etat, John Podesta, a donné un aperçu de l'angle d'attaque démocrate. «Donald Trump a montré qu'il n'était pas rassembleur et n'avait pas le tempérament pour diriger notre pays et le monde libre», a-t-il déclaré, en évoquant les enjeux de sécurité nationale. «Donald Trump est un pari trop risqué».

Malgré des millions de dollars de dépenses et l'appui de personnalités conservatrices, le front anti-Trump n'a pas trouvé de porte-flambeau efficace.

Donald Trump a enchaîné les victoires sans jamais adoucir son ton ni changer de tactique.

Omniprésent sur les chaînes d'information, il se présente comme un négociateur hors pair, promettant de rétablir le rang des Etats-Unis sur la scène internationale.

Son discours est populiste, protectionniste et isolationniste. Il promet de construire un mur à la frontière mexicaine contre les clandestins, défend les ouvriers dont les usines sont délocalisées au Mexique et menace de représailles la Chine, qu'il accuse de «violier» l'Amérique.

«Nous allons rapatrier nos emplois, nous n'allons pas laisser les entreprises se délocaliser», a-t-il dit mardi. Mais la droite américaine est loin d'être apaisée.



Points chauds

Jeunesse

Par Fouzia Mahmoudi

Si cela fait quelques mois que le Front National n'occupe plus intensivement la une des médias français, c'est que l'actualité a été particulièrement chargée ces derniers temps, surtout avec l'avènement de Nuit Debout qui ont monopolisé l'attention de la scène politique et médiatique. Mais aujourd'hui, à moins d'un an de l'élection présidentielle, et alors que Marine Le Pen semble d'après tous les sondages une participante incontournable du second tour du scrutin l'attention se refocalise, lentement mais sûrement sur l'enjeu du vote de 2017. Un sondage sur le sujet paru cette semaine indique d'ailleurs sans ambiguïté que malgré l'agitation actuelle de la jeunesse d'extrême-gauche, Marine Le Pen connaît une très forte popularité parmi le jeune électoral. En effet, entre 27 et 31% des 18-25 ans seraient prêts à voter pour le parti d'extrême droite à la prochaine élection présidentielle. Elle battrait ainsi tous les autres candidats s'ils étaient les seuls à voter. Seul Alain Juppé, candidat à la primaire à droite, arriverait à concurrencer la candidate frontiste avec 29 % des voix. Une tendance déjà repérée l'an passé. Aux dernières élections régionales en décembre 2015, 34 % des 18-30 ans avaient voté pour le Front national au premier tour, selon une enquête de Harris Interactive pour le journal *20 Minutes*. L'emploi, la sécurité et l'immigration avaient été les facteurs déterminants dans leur décision de vote. À un an de la présidentielle et en pleine crise étudiante et lycéenne créée par la loi travail, voilà un nouveau coup dur pour celui qui avait fait des jeunes l'une des priorités de son quinquennat. Selon l'étude, François Hollande serait battu dans tous les cas de figure sur cette tranche d'âge. «Le vote jeune de gauche a été capté par Jean-Luc Mélenchon», explique Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop, un quotidien. Quant à son Premier ministre, il pâtirait de la mauvaise image véhiculée par le chef de l'Etat : «Manuel Valls s'est hollandifié, il a perdu sa singularité sur l'échiquier de l'offre politique. À gauche, c'est Emmanuel Macron qui aujourd'hui incarne le renouvellement», ajoute-t-il. En 2012, pourtant, le vote des jeunes (qui représente au total 10 % de l'ensemble des suffrages en France) avait été déterminant pour François Hollande. Comme le soulignait *Le Figaro*, à l'époque, le vote des jeunes pour Jean-Luc Mélenchon où François Hollande avait conforté les analystes sur la prépondérance du vote de gauche sur le vote de droite chez les jeunes électeurs. Une tendance qui, 5 ans après l'accession de la gauche au pouvoir, ne semble plus aussi marquée. Reste à savoir si cette nouvelle tendance suffira à faire gagner Marine Le Pen ou si pour le moment, le second tour, si toutefois elle l'atteint, serait le plus haut qu'un candidat frontiste pourrait atteindre.

F. M.

Yémen

Reprise des pourparlers entre rebelles et gouvernement, annonce l'ONU

Les protagonistes au Yémen ont repris hier des négociations directes à Koweït après une interruption de trois jours liée à des protestations du gouvernement contre des violations présumées de la trêve par les rebelles, a annoncé l'ONU. «La séance plénière a commencé. Tout le monde est présent, y compris la délégation gouvernementale», a déclaré à l'AFP Charbel Raji, porte-parole du médiateur de l'ONU au Yémen.

Les négociations, qui ont commencé le 21 avril, ont été interrompues dimanche après que la délégation du gouvernement a claqué la porte en accusant les rebelles chiites Houthis d'avoir pris la veille la base des Al-Amaliqa, située au nord de Sanaa, en violation de la trêve.

La séance plénière de hier est le deuxième face-à-face entre les parties depuis samedi.

Ces négociations difficiles visent à mettre fin à un conflit qui a fait depuis plus d'un an 6.400 morts, 30.500 blessés et 2,8 millions de déplacés, selon des estimations de l'ONU.

L'émissaire de l'ONU au Yémen, Ismaïl Ould cheikh Ahmed, a indiqué que les deux parties avaient donné leur accord pour une mission d'enquête sur Al-Amaliqa, confiée à une commission chargée de superviser le cessez-le-feu instauré le 11 avril au Yémen.

La commission doit soumettre ses conclusions dans les 72 heures et les deux parties ont promis, selon lui, de les respecter.

Le ministre des Affaires étrangères Abdel Malek al-Mekhlafi, qui préside la délégation du gouvernement, a demandé un retrait des rebelles, soutenus par l'Iran, de cette base militaire.

L'ONU a souligné le besoin de consolider la trêve notamment à Taëz, ville du sud-ouest du Yémen, où les rebelles assiègent les loyalistes et où la population civile est exposée à des tirs et des bombardements.

En dépit d'une intervention militaire en mars 2015 d'une coalition arabe sunnite conduite par l'Arabie saoudite pour soutenir le gouvernement, les rebelles contrôlent toujours une bonne partie du nord et du centre du Yémen, y compris la capitale Sanaa.

Human Rights Watch (HRW) a estimé hier que les participants aux pourparlers de paix doivent soutenir les enquêtes internationales sur les violations des lois de la guerre, ainsi que les actions en justice notamment pour compenser les victimes.

N. T.



Festival «Mawazine Rythmes du monde»

Houria Aichi à l'affiche à Rabat

■ Elle interprétera sur scène à la faveur d'un programme dédié à la musique soufie, des chansons extraites du répertoire traditionnel de la musique chaouie, portée par des instruments traditionnels.

Par Adéla S./APS

L'artiste algérienne Houria Aichi, interprète de chants traditionnels des Aurès, participe au 15^e Festival «Mawazine Rythmes du monde» prévu du 20 au 28 mai à Rabat (Maroc), rapporte la presse locale.

La chanteuse animera la soirée de clôture de cette édition aux côtés d'autres artistes issus, outre le pays hôte, d'Égypte, Iran, Italie et Espagne.

Elle interprétera sur scène à la faveur d'un programme dédié à la musique soufie, des chansons extraites du répertoire traditionnel de la musique chaouie, portée par des instruments traditionnels notamment.

Dans son dernier album «Ghanayate» (chanteuses) sorti en 2014, l'ambassadrice de la musique chaouie rend hommage aux grandes chanteuses algériennes des différents styles musicaux dont Zoulikha et Fadhila Dziria, chikha Remiti ou

encore Cherifa. Houria Aichi qui a participé dans plusieurs manifestations artistiques à travers le monde, compte à son actif plusieurs albums, entre autres, «Chants de l'Aurès» (1990) et «Khalwa», chants sacrés de l'Algérie (2001).

D'autres artistes algériens à l'instar de l'ensemble de musique chaabi «Gosto», l'Orchestre national de Barbès ou encore le chanteur rai, Abdelkader Hibaoui dit «Kader Japonais», figurent au programme de ce festival.

Organisé depuis 2001 par l'association «Maghreb Culture», le festival «Mawazine Rythmes du monde» est considéré comme un des plus importants rendez-vous musical au Maroc.

A. S./APS



Ph. DR

6^e Festival du cinéma chinois en France

Onze films seront projetés

La 6^e édition du Festival du cinéma chinois en France (FCCF) se déroulera du 24 mai au 19 juillet, avec la projection de 11 films chinois sortis entre début 2015 et mars 2016, a annoncé lundi Su Xu, directeur du Centre culturel de Chine à Paris, lors d'une conférence de presse tenue à Paris.

«Cette année, la 6^e édition du FCCF se déroulera premièrement à Strasbourg, puis poursuivra son panorama dans plusieurs villes de France dont Lyon, Marseille, Cannes, Biarritz, l'île de la Réunion en Outre Mer pour se terminer par Paris», a fait savoir M. Su, également co-pré-

sident chinois du FCCF.

Noël Garino, conseiller technique et artistique du FCCF, a présenté à la presse les 11 films choisis : «Tigre et Dragon 2», «Monster Hunt», «Mojin- the lost legend», «Go away Mr Tumour», «The Master», «12 Citizens», «Monkey King : Hero is back», «The dead end», «The witness», «I am somebody» et «Chinese wine».

La cérémonie d'inauguration du FCCF à Paris se tiendra le 30 juin, avec la projection de «Tigre et Dragon 2», en présence de ses acteurs principaux Michelle Yeoh et Donnie Yen, qui seront les invités d'honneur.

Côté français, c'est l'actrice française Isabelle Huppert qui sera invitée d'honneur. Anne Fontaine, réalisatrice française ainsi que Vincent Perez, acteur réalisateur, seront les ambassadeurs du FCCF.

Tout en soulignant le développement du marché chinois, qui «est en train de devenir le premier marché mondial pour le cinéma», Michel Plazanet, directeur adjoint des affaires européennes et internationales du Centre national français du cinéma et de l'image animée (CNC) a noté que «la Chine est aujourd'hui un partenaire incontournable et prioritaire pour CNC» et

«le festival est très important pour faire connaître le cinéma chinois».

Par ailleurs, dans le cadre de la 6^e édition du FCCF, les 6^{es} rencontres cinématographiques franco-chinoises qui se tiendront le 13 mai à Cannes, débiteront par une table ronde consacrée aux coproductions et collaborations sino-européennes. Comme tous les ans, la 6^e édition du FCCF est organisée par le Centre culturel de Chine à Paris et le Groupe Pathé, avec le concours de l'Administration d'Etat, de la presse, de l'édition, de la radiodiffusion, du film et de la télévision de la République

populaire de Chine et son Bureau du Film, sous le haut patronage du ministère de la Culture de Chine, du ministère de la Culture et de la Communication de France, de l'ambassade de Chine en France, avec le soutien du CNC et de la Ville de Paris.

Racim C.

Festival de Cannes 2016

Derniers pronostics et rumeurs

La sélection officielle du 69^e Festival de Cannes sera annoncée le jeudi 14 mai prochain. Voici les dernières informations que nous avons glanées sur le menu du festin cinéphile.

L'annonce de la sélection officielle du Festival de Cannes est toujours un moment très attendu par les cinéphiles. Cette année, Noël arrivera le 14 mai prochain, lors d'une conférence de presse matinale qui se déroulera à l'UGC Normandie, dans le huitième arrondissement de Paris. Le délégué général Thierry Frémaux évoque souvent, avec humour, les mauvais pronostics des turfistes du cinéma, qui annoncent des films non finis en compétition. Espérons que nous aurons le quinté dans l'ordre.

Stars américaines

C'est officiel. «Cafe Society» de Woody Allen ouvrira les festivités le 11 mai prochain. C'est la troisième fois que le cinéaste new-yorkais présentera un film en ouverture du Festival de Cannes. Le casting est attractif avec Kristen Stewart, Blake Lively, Jesse Eisenberg et Steve Carell. Le lendemain, ce sera au tour de George Clooney et Julia Roberts (une première à Cannes) de monter les marches avec «Money Monster» de Jodie Foster. Selon nos informations, Steven

Spielberg présentera le samedi 15 mai «Le Bon Gros Géant», hors compétition. Hors compétition également, on devrait retrouver «The Nice Guys» de Shane Black avec Ryan Gosling, Russell Crowe et Kim Basinger. En course pour la Palme d'or, deux films sont plus que pressentis: «Loving» de Jeff Nichols avec Joel Edgerton, Michael Shannon et Ruth Negga et «The Last Face» de Sean Penn, avec Javier Bardem, Charlize Theron et Adèle Exarchopoulos. Ce film devrait être l'un des événements de la deuxième moitié du festival. Nous avons en revanche eu des informations contradictoires sur «Snowden» d'Oliver Stone, mais la tendance est plutôt sur une présentation du film à Venise et à Toronto, en septembre. Et Terrence Malick? Pas de nouvelles encourageantes, ni pour «Weightless» ni pour «Voyage of Time»... Par contre, Jim Jarmusch devrait revenir à Cannes avec «Paterson» joué notamment par Adam Driver.

Grands maîtres du cinéma mondial

Le cru 2015 – qui a plutôt bien vieilli en bouche, d'ailleurs – était audacieux avec de nouveaux noms en compétition. 2016 s'annonce plus classique, déjà car de nombreux films de grands maîtres sont prêts. Sont

annoncés certains en compétition les Belges Jean-Pierre et Luc Dardenne avec «La Fille inconnue», l'Espagnol Pedro Almodovar avec «Julieta», le Roumain Cristian Mungiu avec «Family Photos», l'Italien Marco Bellocchio avec «Fais de beaux rêves», l'Anglais Ken Loach avec «I, Daniel Blake» ou encore le Sud-Coréen Park Chan-wook avec «The Handmaid». Le 69^e Festival de Cannes marquera deux grands retours: celui de Paul Verhoeven avec «Elle», adapté de Philippe Djian, et celui d'Emir Kusturica avec «On the Milky Way». Attention pour ce dernier: le réalisateur serbe travaille toujours sur le montage définitif. L'Iranien Asghar Farhadi devrait également figurer en compétition avec «The Salaryman», alors que le Japonais Kiyoshi Kurosawa est aussi annoncé en sélection officielle – mais peut-être pas en compétition – avec «La Femme de la plaque argentine». Autres noms qui circulent avec insistance: Andrea Arnold, qui reviendrait à Cannes avec «American Honey» et Nicolas Winding Refn dont «The Neon Demon» avec Elle Fanning ferait une belle séance de minuit. Pour les séances de minuit, d'ailleurs, on imagine bien les projections de «The Wailing» de Na Hong-jin et «Saam Yan Hang» de Johnnie To.

F. T.

Librairie Multi-livres ETS CHEIKH/ Tizi-Ouzou

CONFÉRENCE/DÉBAT & VENTE-DÉDICACE

La librairie Multi-livres ETS CHEIKH, 19 Avenue ABANE Ramdane, Tizi-Ouzou, organise, le samedi 07 mai 2016, à partir de 13h30, vente-dédicace avec l'écrivain pour son roman «Le petit prodige» paru aux éditions «Passerelles».

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya,

Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Galerie Dar El-Kenz

Jusqu'au 6 mai :

Exposition «Quadrphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefel et Moncef Guitta

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Coup-franc direct

Ne pas dénigrer nos joueurs

Par Mahfoud M.

Certains ont un malin plaisir à dénigrer les joueurs du championnat national sans comprendre ce qui se passe vraiment dans l'environnement de ce football DZ. Comment attendre un meilleur niveau quand on ne met pas les moyens (et pas seulement financiers qui consistent à leur payer leurs salaires) et en ne les entourant pas de toute l'attention qu'il faut. Le joueur algérien mis dans de meilleures conditions peut donner le meilleur de lui-même et les exemples ne manquent pas. A voir seulement ce que fait Slimani, l'ancien joueur du CRB au Portugal, on constate que le footballeur algérien a le talent et le génie pour donner ce plus. Cela s'applique aussi au joueur du Dynamo Zagreb et l'ancien chélien, Soudani, qui réussit des grosses saisons parce qu'il a trouvé un meilleur environnement. Que gagnons-nous en pointant du doigt le joueur local qui est traité de tous les noms ? Rien, si ce n'est de tenter de le froisser encore plus alors qu'il mérite d'être encouragé et soutenu. Avec des moyens plus conséquents, la mise en place de nouvelles structures et la construction de stades, on pourra certainement donner ce plus à cette nouvelle génération qui tentera de se refaire une santé et se reprendre après une étape difficile vécue jusqu'ici. M. M.

CR Belouizdad

Fin de saison pour Cheurfaoui

LE DÉFENSEUR et capitaine du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Tarek Cheurfaoui a écopé de trois matchs de suspension ferme, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, Cheurfaoui sanctionné pour «voie de fait» devra s'acquitter également d'une amende de 30 000 dinars.

Cheurfaoui, expulsé lors de la réception de l'USM Blida (1-1) samedi dans le cadre de la 27^e journée du championnat, voit ainsi sa saison prendre fin prématurément alors qu'il reste trois journées à disputer.

Les arbitres des rencontres : MC Oran-MC Alger (0-0) et JS Kabylie-RC Arbaâ (2-1) n'ont rien

signalé sur la feuille du match avec mention «R.A.S.», ce qui constitue un fait rare dans la compétition nationale.

En Ligue 2, trois dirigeants de l'Olympique Arzew : Houni Abdelaziz, Boumesdjed Abdelkader et Saâdaoui Mohamed, ont écopé chacun de trois mois de suspension en plus d'une amende de 40 000 dinars pour «mauvais comportement envers officiels».

Quatre joueurs d'Arzew ont été également sanctionnés, il s'agit de Benaoumeur Akram, suspendu pour un match, alors que ses coéquipiers Khiter Abdelhamid, Zouaoui Mohamed, et Daham Hacine Marouf ont écopé chacun de deux matchs de suspension.

Tennis /Classement mondial «Juniors»

Inès Ibbou recule à la 42^e place

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu 7 places dans le nouveau classement mondial «juniors» et se retrouve au 42^e rang, selon la dernière publication hebdomadaire de la Fédération internationale de tennis (ITF), dévoilée lundi. Une énième régression pour la championne d'Afrique 2015, ayant déjà perdu 2 places dans le précédent classement, le 25 avril dernier, et qui recule encore de 7 places cette semaine, s'éloignant un peu plus de la 23^e place mondiale, qui reste à

ce jour le meilleur classement jamais atteint par cette joueuse. Avant cela, Ibbou (17 ans) avait en effet réussi une formidable ascension, l'ayant hissée de la 200^e à la 23^e place mondiale, avant de reculer progressivement, jusqu'à se retrouver 42^e. En tête de ce classement mondial «juniors», c'est toujours la Biélorusse Vera Lapko qui domine les débats, devant la Hongroise Dalma Galfi (2^e) et la Tchèque Marketa Vondrousova, ayant pris la 3^e place à la Russe Anna Kalinskaya, désormais 4^e.

Coupe d'Algérie de vovinam viet vo dao 2016

Dernière étape pour décrocher une place en EN

LA 14^e ÉDITION de la Coupe d'Algérie de vovinam viet vo dao seniors (kata et combat) se tiendra vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger en présence de 76 athlètes (messieurs et dames), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao (FAVV). «76 athlètes seront en lice pour décrocher une place en équipe nationale en vue du championnat d'Afrique prévu en août prochain en Côte d'Ivoire. Il s'agit de la dernière étape de détection», a affirmé à l'APS le chargé de communication de l'instance fédérale, Sabeur Guendouzi. Et d'ajouter : «La lutte sera acharnée entre les athlètes de plusieurs équipes à l'image de l'Olympique Bourouba (Alger), l'AS Sûreté nationale, L'Etoile de Cherarba, et Khemis El-Khechma (Boumerdès), pour espérer décrocher une place au sein de l'équipe nationale. La phase qualificative qui s'est déroulée à Sidi Aissa a vu la participation de 434 athlètes, dont 64 dames». Le tenant du trophée de la Coupe d'Algérie 2015 n'est autre que l'AS Sûreté nationale.

USM El Harrach Une vraie mascarade !

■ Ce qui se passe à l'USM El Harrach dépasse tout entendement, avec cette histoire de deux directions à la tête du club. Ainsi, et alors que l'actuel président Abdelkader Mana refuse de céder aux pressions de l'opposition et s'appête même à renforcer le conseil d'administration par d'autres membres, l'ancien président, Mohamed Laïb, s'est fait élire par les frondeurs qui reviennent par la fenêtre après être sortis par la fenêtre.



Le président Laïb promet de relancer le club

Par Mahfoud M.

Laïb pense qu'il est de son droit de revenir, car Mana n'était qu'intérimaire et qu'il ne s'est pas fait élire par les membres du conseil d'administration. De son côté, le président déchu déclare qu'il ne baisse pas les bras et garde son poste, surtout qu'il est aussi décidé à renforcer le bureau et promet surtout de ramener l'Anep comme bailleur de fonds du club, soulignant que tout a été conclu avec cette structure et qu'il ne reste que quelques

détails à régler. Les inconditionnels harrachis sont perplexes : qui des deux présidents suivre et croire, alors que le club a connu des difficultés avec les deux hommes ? Il faut savoir que Laïb avait démissionné de son poste la saison passée après avoir reçu des pressions terribles des supporters qui n'ont pas accepté que leur club sorte les mains vides après avoir pourtant joué les premiers rôles jusqu'aux dernières journées où l'équipe avait flanché et laisser filer des points à domicile. Il est clair que ce n'est pas de cette manière que la

formation harrachie se remettra en marche pour tenter de se reprendre et sortir définitivement de la zone rouge. S'ajoute à tout cela l'absence du coach, Boualem Charef, qui gère l'effectif de l'extérieur et ne souhaite revenir que si des choses concrètes sont réalisées, surtout avec la grave crise financière qui secoue l'équipe qui n'arrive pas à payer ses joueurs. Une chose est sûre, le club banlieusard a besoin du soutien de tout le monde pour sortir de cette situation complexe.

M. M.

30^e Journée Ligue II Mobilis

Le dernier relégué sera connu

La dernière journée de la Ligue II Mobilis, qui se jouera demain, devrait livrer le dernier relégué en DII amateur, après que les deux formations de l'USMM Hadjout et l'OM Arzew sont assurées de jouer avec l'amateur la saison prochaine. Les trois formations qui ont accédé désormais connues, les regards seront braqués, lors de cette journée, vers les rencontres qui verront les clubs jouant la descente tenter de s'extirper de cette situation difficile. Ainsi, le match choc sera sans aucun doute celui qui opposera l'US Chaouia à la JSM Béjaïa. Ça sera une opposition directe entre deux formations qui jouent tout deux leur survie en Ligue II Mobilis. Les Chaouis partent logiquement favoris, mais les Béjaouis ne se laisseront certainement pas faire et tenteront de revenir au moins avec le point du nul, tout en espérant que les autres clubs qui jouent le maintien ne l'emportent pas. Ainsi, les équipes de l'AS Khroub, la JSM Skikda, l'A Boussaâda et le MC El Eulma seront concernées par cette situation difficile et n'auront

pas la tâche simple.

R.S.

LE PROGRAMME :

Vendredi 06 mai 2016 à 16h :
USMBA-CAB
USC-JSMB (Huis clos)

JSMS-ASO (Huis clos)
CRBAF-ASK
PAC-CABBA
ABS-MCS
MCEE-OM
USMMH-OMA

USM Bel-Abbès

L'avenir de Benyelles pas encore abordé

LE PRÉSIDENT de l'USM Bel-Abbès (Ligue 2 algérienne de football), Djilali Bensenada, a affirmé mardi qu'il était «prématuré» de parler de l'avenir de l'entraîneur Abdelkrim Benyelles, qui a mené la formation de la «Mekerra» à l'accession en Ligue 1. «C'est prématuré de parler de l'avenir de Benyelles, d'autant qu'il reste un dernier match à disputer vendredi face au CA Batna. Toutefois, je n'écarte pas l'idée qu'il reste avec nous, même si je n'ai pas encore abordé le sujet avec lui. Je dois d'abord connaître sa position», a indiqué à l'APS le président de l'USMBA. Une saison après sa relégation, la formation de Bel-Abbès a réussi à retrouver l'élite du football national, en compagnie de l'Olympique Médéa et le CA Batna. «Nous devons attendre la fin de la saison, faire un bilan moral et discuter de tout. A partir de là, nous allons prendre les décisions qui s'imposent. Benyelles a pris le train en marche, avec lui il y avait eu du bon et du moins bon, mais le plus important c'est que nous avons réalisé l'objectif de l'accession», a-t-il ajouté. Outre l'accession, Benyelles, arrivé en janvier dernier à la barre technique en remplacement du Tunisien Moez Bouakaz, a mené l'USMBA à la demi-finale de la Coupe d'Algérie face au NA Hussein-Dey (défaite 1-0). «Nous sommes la seule équipe qui a réussi l'accession une saison après sa relégation, contrairement au MCE Eulma et l'ASO Chlef qui nous ont accompagné en Ligue 2. Il s'agit d'une performance de taille à signaler», a-t-il conclu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Journée internationale
de la liberté de la presse à Béjaïa

Réhabiliter le correspondant local

LA JOURNÉE internationale de la presse a été marquée hier par un grand rassemblement des journalistes et correspondants de la wilaya de Béjaïa à la placette de Saïd-Mekbel pour la liberté de la presse. Les journalistes et correspondants de la wilaya de Béjaïa ont commencé à affluer vers le lieu à partir de 9h. Des citoyens, militants politiques, animateurs associatifs, étudiants, militants des droits de l'homme, etc... se sont joints à ce grand rassemblement auquel ont appelé plusieurs associations de journalistes et correspondants de la wilaya de Béjaïa. Un rassemblement qui se veut un recueillement et un vibrant hommage à la mémoire des journalistes de la wilaya de Béjaïa dont Abdelkrim Djaâd, Saïd Mekbel, Nadir Bensbaâ, Mustapha Ramdani, Amine Hamouche, etc... et d'autres journalistes ayant payé de leur vie leur engagement dans toutes les régions du pays et du monde, notamment dans les régions et zones touchées par des conflits et des guerres. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle de Saïd Mekbel suivie d'une minute de silence à la mémoire des journalistes décédés et assassinés par les hordes terroristes. Pour des correspondants de presse de Béjaïa qui se sont exprimés hier, tel que le président de l'association des journalistes correspondants de la wilaya de Béjaïa (AJCB) Redouane Akkour, «le nouveau code de l'information a ignoré totalement le correspondant de presse, alors que les journaux sont confectionnés grâce à ce dernier». «Aucun article n'a été consacré à ce journaliste qui continue d'informer les populations du fin fond du pays», ajouta-t-il. Son camarade Arezki Slimani, secrétaire général de l'association AJCB a abondé dans le même sens. Il dira pour sa part: «bien que le nouveau code de l'information ait fait un pas en avant en la matière il a ignoré le correspondant local comme s'il n'existait pas». Des journalistes ont appelé le président de la République à «réhabiliter le correspondant de presse en légiférant comme le lui confère la Constitution». Pour sa part, le wali qui a honoré les familles des journalistes décédés a réaffirmé son «engagement et sa disponibilité à communiquer avec la presse», encourageant au passage, «les correspondants à plus d'objectivité dans le traitement de l'information et chercher l'information et à l'abnégation». Il dira: «rien ne se cache; la presse est au courant de toutes mes activités; elle est informée de tout et elle est invitée à chaque fois». Et d'ajouter: «les journalistes et correspondants locaux auront tous les moyens qui leur permettront d'exercer leur noble mission dans les meilleures

conditions, un lieu de rencontre», autrement dit «une maison de la presse» est en projet. Il a profité de cette occasion pour réaffirmer son «engagement» d'être aux côtés des populations pour développer la wilaya. «La main du wali est toujours tendue à la population et cela jusqu'à mon départ», lance-t-il. La journée s'est poursuivie aussi par des hommages aux journalistes décédés de la région à travers notamment, un film documentaire réalisé par la cellule de communication de la wilaya. Une série de conférences a été animée à l'occasion par Djamel Ikhroufi et Mohand Aït Ighil, deux militants et enseignants de la langue amazighe. Ils sont revenus sur «Les défis de l'écriture journalistique en tamazight» sur le parcours du journalisme d'expression amazighe qui «n'est qu'à ses premiers balbutiements». Les deux conférenciers ont brossé un tableau des plus détaillés des expériences initiées dans ce sens avec pour remarques que celles-ci sont restées confinées dans le domaine du militantisme et de la culture mais loin de constituer un journalisme d'affirmation. Pour les thématiques «résistance» «L'exercice journalistique : jeux et enjeux», Djoudi Attoumi, Mohamed Abad et Moukhtar Bourouina respectivement, moujhid et écrivain, président de l'association Machaâl Echahid et journaliste ont relaté l'histoire de la presse algérienne chacun à sa manière notamment, depuis la guerre de Libération nationale au jour d'aujourd'hui avec les avancées, les carences et bien des remarques sur la manière dont le pouvoir politique devrait s'y prendre.

Hocine Cherfa

Fonds de garantie et fiscalité locale Le taux pour les wilayas et communes fixé à 2%

LE TAUX de participation de chacune des 48 wilayas et des 1 541 communes au Fonds de garantie des collectivités locales a été fixé à 2% de leurs recettes fiscales au titre de l'exercice 2016, indiquent des arrêtés ministériels publiés dans le Journal officiel n° 24. Ce taux est appliqué en fonction des prévisions des recettes fiscales directes et indirectes contenues dans la fiche de calcul notifiée par les services locaux des impôts, précise le JO. A rappeler que ce Fonds est géré par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a été créée en mars 2014. Cette Caisse est aussi chargée de mettre en place une solidarité inter-collectivités locales à travers la mobilisation et la répartition des moyens financiers et de la garantie des impositions fiscales ayant donné la constatation de moins-values fiscales par rapport au montant des prévisions de ces impositions. Dans le cadre de ses missions, la Caisse nationale de solidarité et de garantie des collectivités locales est tenue de verser au profit des collectivités locales, sur le Fonds de solidarité, une dotation globale de fonctionnement de 60% et une dotation globale d'équipement et d'investissement de 40%.

Hania Y.

le gouvernement s'oppose au rachat d'El Khabar



Alger

La 21^e opération de relogement débutera la semaine prochaine

■ Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé hier à Alger que la 21^e opération de relogement des familles occupant les bidonvilles dans la wilaya d'Alger «débutera la semaine prochaine».

Par Slim O.

«La 21^e opération de relogement qui permettra l'élimination définitive des grands bidonvilles que compte la wilaya d'Alger sera lancée à partir de la semaine prochaine», a indiqué M. Zoukh en marge de la présentation de la nouvelle carte pédagogique de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger. Le wali d'Alger avait déclaré récemment que «cette opération était initialement prévue fin mars mais avait accusé un retard en raison des mauvaises conditions météorologiques qui avaient entravé la poursuite des travaux au niveau des nouveaux quartiers». Le nombre des familles relogées à

Alger depuis le lancement des opérations de relogement de juin 2014 à fin 2015, a atteint 39 000 dont 9 000 ayant bénéficié de logements sociaux participatifs et le reste de logements sociaux locatifs, avait annoncé récemment Abdelkader Zoukh en marge d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à la présentation et au débat du bilan des activités de la wilaya de l'année précédente. M. Zoukh avait indiqué que la capitale a connu une dynamique de développement et une poursuite notable des activités qui se sont traduites par les opérations de relogement. Il a rappelé que les opérations de relogement ont permis la récupération de 336 hectares de l'assiette foncière dont 180 hectares récupérés en 2015 ajoutant que cela a permis la relance de projets en suspens et

le lancement de nouveaux projets de logements de type location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement et la formule logement promotionnel public (LPP) de l'entreprise publique de promotion foncière et d'autres projets de développement touchant divers secteurs. Ces opérations ont permis l'année dernière d'éliminer les points noirs qui entachaient la capitale dont 134 sites de bidonvilles, 22 immeubles menaçant ruine et 1 263 terrasses ainsi que trois quartiers populaires, a-t-il encore souligné. La wilaya d'Alger devra réceptionner, courant 2016, plus de 42 000 logements sur un total de 150 000 unités en cours de réalisation, fait ressortir un bilan de l'activité annuelle de la wilaya présenté lors des travaux de la session ordinaire de l'APW.

S. O./APS

Tizi Ouzou

Deux personnes tuées dans deux accidents de la route

Deux personnes ont été tuées dans deux accidents de la route survenus en moins de 24 heures à Tizi Ouzou, avons-nous appris, hier, auprès de la Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, le premier accident a été enregistré mardi vers 20 heures, quand un piéton a été mortellement heurté par un automobiliste sur la RN 12 à hauteur de la commune de Fréha (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou). Les éléments de la Protection

civile sont intervenus pour évacuer le corps sans vie de la victime T. Ali (64 ans) vers la morgue de l'hôpital d'Azazga. Alors que le second drame s'est produit, hier peu avant 8 heures du matin, sur la RN30 à hauteur du village Tirkabine dans la commune d'Ath Yenni (35 km au sud-est de Tizi Ouzou) ayant fait un mort et un blessé. A l'origine de cet accident, le dérapage d'un camion coûtant la vie à M. Rabah (21 ans).

Hamid M.